

Paris le 26 Décembre 1817.

113

Ministère

de

l'Intérieur.

N^o. Division

Comptabilité générale.

3^e Bureau.

En réponse à l'Excellence
de la disposition du remboursement
de 8000^{fr} prêtée à l'Académie

238.

Mon sieur le Comte, à la réception de
la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire le 28. 8^{bre} dernier. Je me suis empressé
de faire suspendre le remboursement de 8000^{fr}
avançé à l'Académie de France en 1814 à titre
de prêt ou de secours. mais je dois prier Votre
Excellence de remarquer que la commission de
liquidation n'a été pour rien dans la décision que
j'avais prise à l'égard de cette créance, et que la
réclamation faite par M. Rosati, Commissaire
liquidateur du fr. Rige, m'en est parvenue et n'a
été adressée par M. de Duc de Richelieu comme
une avance faite par la Caisse du Mont de
piété à Rome.

Je regrette de n'avoir pas fait prendre un
extrait du mandat qui constitue le titre de cette
créance, mais j'ai cru qu'il n'est pas du dernier
Préfet nommé par le Gouvernement. Je crois
me rappeler que ce mandat a été délivré par
la caisse dite des étrangers, le paiement n'en
a été effectué que par le Mont de piété sur le
refus qu'avait déjà fait cette même caisse en
alléguant le défaut de fonds.

Dans ce cas je ne pense pas que le rembourse-
ment de cette somme puisse être assimilé à celui
d'indemnité de disposition fait par l'ancien
gouvernement et se rattacher ainsi à la question
générale de restitution.

Aurais-je l'honneur de vous en adresser un exemplaire ?

A Monsieur le Comte de Blacas d'Aulps,
Ambassadeur de France à Rome.

nécessaire pour rester fixé sur ce point et j'écris ce jour au
Directeur de l'Académie de m'informer exactement de la
tenue du Mandat et de la manière dont il a été définitivement
acquitté.

On se plaint sans cesse de l'insuffisance des fonds
accordés pour l'entretien de cet Etablissement, mais on
me dit par lequel l'ancien Directeur aurait dû y laisser
en partant près de 17,000. dont il reste débiteur sur ce fond, X
et qu'il n'a pas encore remboursé. Ce qui a dû rendre nécessaire-
ment le service de son successeur un peu difficile. J'ai
cependant fait tout ce qui était possible dans cette circonstance
et je suis bien aise de vous faire connaître, Monsieur le
Comte, par l'intérêt que j'ai de vous porter à cet établisse-
ment, qu'il a été mis pour cette année à la disposition
du Directeur près de 96,000. ^{fr.} somme suffisante pour la
dépense ordinaire de 17 leuds et qui doit laisser encore
de quoi pourvoir au plus pressé du moins de la dépense
extraordinaire qu'on vient d'être obligé de faire.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération
Monsieur le Comte

Vostre très humble et très obéissant serviteur
Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Sainy